



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITÉ

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 249/2026

A LA SOCIETE TELESOL Sarl.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 25/MININTERSEDECAC/SLBI/121/2025, conclu avec le Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, pour un montant total hors taxe dollars américains un million neuf cent vingt-trois mille trois cent dix-neuf (USD 1 923 319) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains treize mille quatre cent soixante-trois, vingt-trois centimes (USD 13 463,23), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 13/08/2026

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement
ARMP
Direction Générale

[Signature]
Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000249